

**Manque d'effectifs dans les consulats**

**Question écrite de Mme Hélène CONWAY-MOURET, Sénatrice des Français établis hors de France.**

**QUESTION**

Il est urgent de stopper les coupes budgétaires car certains de nos Consulats ne sont plus en mesure de fonctionner. Au consulat général de San Francisco, le constat est alarmant. Le consul général est devenu un gestionnaire de crises. Avec seulement deux agents au service des passeports, un délai de deux mois était nécessaire ces dernières semaines pour obtenir un rendez-vous afin de déposer son dossier. A ce délai s'ajoutait un mois pour la délivrance du document. La communauté française trouvant cette situation inacceptable, plaintes et injures se sont multipliées au standard créant une situation insupportable pour le personnel. Si le Consul n'avait pu récupérer un poste suite à un départ, les Français se présentant le 2 avril pour se faire établir un passeport, n'auraient obtenus un rendez-vous que le 30 septembre... après les vacances estivales. Par manque de personnel également, les agents se succèdent au standard et à l'accueil. Les consuls généraux sont trop souvent amenés à assurer la continuité du service en jonglant avec un nombre d'agents très insuffisant : nous sommes au bord de la rupture. Des solutions pérennes sont-elles envisagées ?

**REPONSE**

Les difficultés rencontrées par les postes consulaires en matière d'effectifs sont connues des services d'administration centrale du ministère des affaires étrangères et européennes, et plus particulièrement de la Direction des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire.

Cette tension sur les effectifs résulte notamment d'un calibrage au plus juste des ETP consulaires, toutes catégories confondues, imposé par les mesures d'économies budgétaires fixées par la révision générale des politiques publiques.

Dans le contexte budgétaire contraint que l'honorable parlementaire connaît bien, les services concernés du ministère des Affaires étrangères et européennes s'emploient à assurer une répartition équitable des moyens alloués au réseau consulaire afin d'éviter, autant que possible, toute dégradation de la qualité du service à l'utilisateur. Le cas échéant, des missions de renfort temporaires ou des vacations sont accordées aux postes connaissant des situations particulièrement difficiles.

ORIGINE DE LA REPONSE : FAE/MGP/RH